



Contexte

La vérification des installations électriques a pour objectif d'améliorer la sécurité et la performance des installations pour éviter toute déficience : surtensions, échauffements, décharges électriques à l'origine d'incendies, d'explosions ou d'accidents de personnes. Pour prévenir ces risques et protéger les biens et les personnes, la réglementation impose aux établissements employant du personnel/accueillant du public de faire vérifier leurs installations électriques par un organisme accrédité.

Principales Missions

HFCD DDT

État des installations intérieures
Electricité dans les logements

HGAA

Vérification des installations
électriques sur mise en demeure
de l'Inspection du Travail

HGAB

Vérification périodique des
installations électriques

HGAD

Vérification initiale des
installations électriques

HGAE

Vérification des installations
électriques en vue de la
déclaration Q18 à l'assurance

HGAF

Vérification des installations
électriques avant mise sous
tension : CONSUEL

HGDA

Vérification périodique des
installations électriques par
thermographie infrarouge APSAD (Q19)

! Cadre réglementaire

Articles R. 4226-14 R. 4226-16 R. 4722-26 du Code du Travail ainsi que les arrêtés d'application du 26 décembre 2011. Référentiel D18 de l'APSAD

Obligations et calendrier

- Les vérifications CONSUEL (HGAF) sont réalisées, à la demande de l'installateur, avant la mise sous tension, par le distributeur, de l'installation.
- Les vérifications initiales (HGAD) sont réalisées lors de la mise en service des installations
- Les vérifications périodiques (HGAB) s'effectuent annuellement (arrêté du 26 décembre 2014)
- La délivrance de la déclaration Q18 destinée aux assurances (HGAE) est obligatoirement couplée à une vérification périodique
- Les vérifications sur demande de l'Inspection du Travail (HGAA) sont réalisées à la demande de cette administration.

👤 Cible-Client

Maîtres d'œuvres, responsables techniques collectivités, responsables maintenance et exploitation, responsables achat, responsables des ERP catégorie 1^{er} groupe

📈 Enjeux clients

- Éviter les risques d'accidents liés à une surchauffe : électrocution, incendies, explosion
- Protéger les biens et les personnes
- Améliorer la sécurité et la performance des équipements
- Se prémunir, en cas d'accident, vis-à-vis des assurances

📝 Nos engagements

- SOCOTEC bénéficie des reconnaissances et agréments ministériels requis pour la protection des travailleurs, les vérifications des établissements recevant du public (ERP), d'immeubles de grande hauteur (IGH)
- Une équipe de 900 contrôleurs électriciens formés et qualifiés répartis sur l'ensemble du territoire

? FAQ

- Savez-vous quelles sont les installations concernées par la vérification initiale ?
- Connaissez-vous la fréquence des vérifications périodiques ?
- Savez-vous par quoi la vérification APSAD est obligatoirement précédée ?

🔍 Pour aller plus loin

- Mesure des champs électromagnétiques
- Vérification initiale des dispositifs de protection contre la foudre
- Installations photovoltaïques
- Système de sécurité incendie

Références



Le pouvoir d'anticiper